

Le 23 mars, exprimez-vous !

**VOTEZ
pour la liste**



avec **Marie-Pierre VIEU !**

**GRAND MEETING
de soutien à la liste
TARBES CITOYENNE**



**Centre Culturel de
La Gespe**

Jeudi 20 mars à partir de 20h30

Vous ne pouvez pas voter le 23 mars ?

Pensez à faire une procuration !

La procuration vous permet de confier votre voix à n'importe quel électeur tarbais (peu importe son bureau de vote et son adresse). La démarche se fait au commissariat ou au tribunal d'instance. Si vous n'avez personne à qui donner votre procuration, ou si vous avez besoin d'aide dans vos démarches, contactez-nous directement à l'adresse suivante : tarbescitoyenne@hotmail.fr ou par téléphone : 05 62 93 12 67